



ASSEMBLEE GENERALE LBF
DU 28 AOUT 2019 A CHARLEROI
PROCES-VERBAL

Cercles présents ou représentés : Argayon (18 membres - Jean-Louis et Christine Wilmaer), B C Mons (17 m - Michel Haubert), CBMS (30 m - procuration à Jacqueline Jassogne), Cercle Perron (305 m - proc à Eric Damseaux), Charleroi (85 m - Philippe Muller), Charles-Quint (27 m - proc à Philippe Roy), Chaudfontaine (90 m - proc à Maurice Cézard), Fayenbois (67 m - proc à Maurice Cézard), Loverval (67 m - Jacques Deguelle), Smohain (244 m - André Ansotte), Tournai (20 m - proc à Jacqueline Jassogne), UAE (56 m - proc à Philippe Roy), UMA (43 m - proc à Eric Damseaux), Wavre (38 m - Jean Koscielniak).

Soit 14 cercles membres effectifs sur 49, représentant 1170 membres adhérents sur 2124, soit 52 %.

Administrateurs présents : Zvi Engel (président), Jean-Claude Goffaux, Eric Damseaux, Maurice Cesar et Philippe Roy.

Le Président ouvre la séance à 19 h 30.

Préambule : un membre demande une rectification du PV de l'AG du 19 septembre 2018 : le mandat d'administrateur d'Ariane de Wasseige ne portait que sur un an au lieu de deux.

1. Rapport du Conseil d'administration, Comités techniques et Présidences des Commissions :

- Rapport du Président au nom du Conseil d'Administration : voir annexe.
- Rapport du Comité des Tournois : voir annexe.
- Rapport du Comité d'Arbitrage : des réunions diverses ont eu lieu entre les arbitres nationaux pour faire évoluer les règlements.

2. Rapport du Trésorier et des vérificateurs aux comptes : voir annexes.

3. Présentation des comptes, avoirs bancaires et du budget 2019-2020 : voir annexe.

4. Approbation des comptes de l'exercice écoulé 2018-2019 et du budget 2019-2020 : les comptes sont approuvés à l'unanimité : le budget à l'unanimité moins l'abstention du Charles-Quint et de l'UAE.

5. Décharge aux administrateurs : votée à l'unanimité.

6. Décharge aux vérificateurs aux comptes : votée à l'unanimité.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2019-2020 : les vérificateurs sortants Christiane Detise et Pierre Henin sont reconduits à l'unanimité.

8. Nomination de 3 administrateurs du CA sortants et rééligibles :

- Philippe Roy et Michel Brenu sont réélus
- Ariane de Wasseige est remplacée par Christian Gilson
- au niveau des suppléants : pour BBBW, André Ansotte est maintenu et Jacqueline Lemmens devient suppléante ; pour Liège, Jean-Marie Delville est remplacé par Marie-Françoise Stas ; pour Hainaut-Namur Amélie Gobbe est remplacée par Michel Haubert
- toutes ces élections à l'unanimité.

Le CA est ainsi composé de :

- pour BBBW : Zvi Engel (sortant en 2020), Dominique Stuyck (2021), Philippe Roy (2022) et Jean-Claude Goffaux (2020) avec les deux suppléants mentionnés ci-dessus
- pour Liège : Eric Damseaux (2021), Michel Brenu (2022) et Maurice César (2020) avec la suppléante mentionnée ci-dessus
- pour Hainaut-Namur : Jacqueline Jassogne (2021) et Christian Gilson (2022) avec le suppléant mentionné ci-dessus

9. Divers

STAGIAIRES : après de vifs échanges de vues, il est décidé de faire passer la cotisation stagiaire à 5 € sans délai, c-à-d dès cette saison 2019-2020 ; les trésoriers des cercles devront être prévenus dès que possible ; la cotisation Ligue pour la saison 2020-2021 est d'ores et déjà maintenue à 25 €

3 CLES : avant le point 8, l'assemblée avait pris acte du passage du Cercle des 3 Clés du district Bruxelles-Brabant Wallon au district Hainaut-Namur

RGPD : a été évoqué dans le rapport du Président

Le Président lève la séance à 21 h 15.

Annexes :

- Rapport du Président
- Rapport du Comité des Tournois
- Comptes 2018-2019
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Budget 2019-2020